



CS_2023_011

**Extrait du Registre des Délibérations
du Comité Syndical du 6 décembre 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le six décembre à 10 h 00, au siège de Lannion-Trégor Communauté, 1 rue Monge à Lannion, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte de l'Aéroport de Lannion-Côte de Granit Rose s'est réuni sous la présidence de Monsieur André COËNT, après convocation adressée individuellement à chaque membre, le 30 novembre 2023.

Nombre de membres en exercice : 19 titulaires pour 37 voix – 19 suppléants

Présents ce jour : 11 Procurations : 2 représentant au total 31 voix

Étaient présents :

Monsieur André COËNT, Madame Marie-Louise DRONIOU, Madame Marie-Annick GUILLOU, Madame Nadine SALOU-LEGUEN, Monsieur Erven LEON, Madame Carine HUE, Monsieur Sylvain CAMUS, Monsieur Gervais EGAULT, Monsieur Joël LE JEUNE, Monsieur Loïc MAHE, Monsieur Jacques MAINAGE.

Procurations :

Monsieur Patrice KERVAON à Monsieur André COËNT,
Monsieur Christophe BETOULE à Monsieur Erven LEON.

Étaient excusés :

Monsieur Yann KERGOAT, Madame Julie SAUVÉE, Madame Graziella SEGONI.

Il a été procédé, conformément à l'article à L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil Syndical. Monsieur Joël LE JEUNE, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

MISE A DISPOSITION D'UN AGENT AFIS

Le Président propose de mettre en place une convention de mise à disposition d'un agent AFIS entre le Syndicat mixte de l'aéroport de Lannion, et le Syndicat mixte de l'aéroport de Saint-Brieuc.

APRES EN AVOIR DELIBERE, Le COMITE SYNDICAL, A L'UNANIMITE, DECIDE DE :

AUTORISER Le Président du Syndicat Mixte de l'Aéroport de Lannion à signer la convention de mise à disposition d'un agent AFIS avec le Syndicat Mixte de l'Aéroport de Saint-Brieuc

Fait et délibéré, à Lannion les jour, mois et an précités.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DUMENT SIGNE.

Le Président atteste le caractère exécutoire
de la présente délibération,
transmise au contrôle de légalité
par transmission le 13/12/2023
Publiée et affichée le 13/12/2023

LE PRESIDENT,
André COËNT

LE PRESIDENT,
André COËNT

